SODAC Occitanie

**Schéma d’Orientation pour le Développement des Arts du Cirque**

**Synthèse des propositions et axes de travail**

Document de travail – version 0

# **P**résentation **du SODAC Occitanie**

Depuis janvier 2021, la filière Cirque de Création organise un Schéma d’Orientation des Arts du Cirque (SODAC) en Occitanie. Cette démarche, pionnière dans notre secteur, est coordonnée par Occitanie en Scène et fait suite à la Conférence permanente régionale des arts du cirque qui avait été initiée en 2016.

Le SODAC est une méthode de concertation qui pose le principe de co-construction des politiques entre l’Etat, les collectivités et les acteurs portant sur le développement des arts du Cirque d’un territoire. Il a pour objectif de répondre aux enjeux du territoire et d’apporter des analyses qui permettent d’identifier des perspectives d’intérêt général et de service public. Il répond au triple enjeu d’équité territoriale, de diversité des œuvres et des initiatives, et de structuration professionnelle.

Le SODAC définit 4 types d’objectifs:

* Connaître et observer (les acteurs et les territoires) : développer de l’interconnaissance entre acteurs, collectivités et services de l’État, poser et de réfléchir collectivement les sujets ;
* Réfléchir et concevoir afin de dégager des chantiers, des travaux et des pistes d’actions ;
* Proposer et mettre en œuvre les outils de réflexion préalables à la décision politique, de générer des solidarités, de la coopération et/ou de la complémentarité ;
* Participer à l’évaluation des politiques publiques.

Le SODAC est animé par Occitanie en Scène et s’appuie sur un comité technique réunissant 10 à 12 personnes[[1]](#footnote-2).

Depuis le lancement fin 2020, un diagnostic territorial participatif des Arts du Cirque a été engagé via le recensement des structures (actualisation des bases de données et cartographies[[2]](#footnote-3)) et l’organisation de rencontres territoriales venues nourrir l’état des lieux (6 rencontres en mars 2022). Plus de 500 « acteurs » concernés par le Cirque en Occitanie ont été recensés : 271 équipes artistiques, 15 bureaux de production, 46 écoles, et 185 structures de diffusion.

En parallèle des travaux d’observation sont réalisés (indicateurs socio-économiques, financements publics…), les objectifs pour la période fin 2022 jusque fin 2024 sont d’élaborer des propositions d’orientations et d’actions, de façon concertée (via des rencontres territoriales proposées fin 2022 et début 23) et de définir et engager des actions de structuration et de coopération entre acteurs.

Plus d’informations sur le site d’Occitanie en Scène : <https://www.reseauenscene.fr/sodac-occitanie.html>

A ce stade, 5 thématiques ont été identifiées (issues des rencontres territoriales) et travaillées en Comité technique :

* Ecoles
* Création, Production, Diffusion
* Emplois, formation et insertion pro
* Politiques publiques
* Questions sociétales et sociales

Ces thématiques recouvrent de nombreux sujets qui seront travaillés dans le cadre des rencontres territoriales programmées fin 2022 et début 2023, avec pour objectif de :

1. Enrichir et valider les constats ;
2. Prioriser les sujets, en fonction de leur pertinence, de leur urgence, de leur faisabilité ;
3. Elaborer des propositions d’actions concrètes, d’expérimentations à engager…

# **1 – Les écoles de Cirque**

## Rappel des constats

* Déperdition des adhérents, diminution de l’activité (suite Covid) et difficulté à faire adhérer des enfants de classes populaires
* Fragilité du modèle économique reposant sur un autofinancement à 80 %, avec des salaires très bas
* Difficulté à recruter, former et maintenir en poste des animateurs-intervenants (turn-over important des animateur.rices, difficulté à recruter, manque de reconnaissance)
* Difficulté d’accès à des locaux, ce qui contraint parfois à renoncer à certaines pratiques en dépit d’une forte demande (locaux souvent mis à disposition mais à l’accessibilité limitée - gymnase à partager hors temps scolaires…)
* Manque d’intérêt et de reconnaissance de la part des professionnels, et manque de soutien des pouvoirs publics
* Manque de porosité entre amateurs et professionnels
* Mieux considérer les écoles de cirque adapté (7 écoles réunies au sein du réseau RECEO)

## Enjeux prioritaires

la précarité des écoles associatives qui peinent à retrouver les fréquentations suffisantes pour maintenir et renforcer leurs activités, et la porosité amateurs et professionnels

## **Axes, pistes d’actions et propositions**

**Renforcer l’économie des écoles**

* Soutenir l’économie des écoles (augmenter les moyens publics, sensibiliser et mobiliser les collectivités locales…)
* Mutualiser des moyens (lieux, matériels…) entre écoles, structures culturelles, équipes artistiques…
* Renforcer les moyens financiers et techniques pour le secteur amateur, et revaloriser / reconnaître les pratiques en amateur
* Mutualiser des compétences entre acteurs de la filière (groupement d’employeurs…)

**Développer des coopérations écoles – artistes**

* Développer un dispositif de soutien à l’association artiste / école pour renforcer la présence artistique et générer des mutualisations-coopérations (« une école, un artiste »)
* Développer les interventions artistiques (professionnelles) auprès des amateurs (mise en réseau, coconstruction d’actions, soutiens…)
* Mettre en place des temps de rencontre et d’échange de pratiques entre artistes, animateurs et acteurs culturels
* Expérimenter des travaux en binômes artiste/animateur

**Valorisation des métiers et les carrières**

* Développer la formation pour les animateurs/pédagogues
* Sensibiliser les artistes au métier d’animateur
* Développer des formation et des actions de structuration sur les fonctions administratives / support / technique

# **2 – Création, production, diffusion**

## Rappel des constats et problématiques identifiées

* Besoin de lieux (de stockages, d’entraînement, de construction, de répétition, de création, de diffusion…)
* Besoin d’espaces et de soutien à l’implantation des chapiteaux sur des périodes longues
* Nécessité de mutualiser des moyens (lieux, matériels…) et des compétences (emplois…)

**Pour les équipes artistiques**

* Manque de diffusion, base de l’économie des compagnie (la diffusion finance la création)
* Difficulté à pourvoir et maintenir en poste des profils admin/prod/diff (accrue en milieu rural), et fatigue des équipes de production (gestion lourde des annulations et reports de la période Covid)
* Rareté des lieux adaptés et disponibles pour l’entraînement régulier des artistes (ou pour toute activité cirque en général – écoles, espaces d’ateliers scolaires…)
* Tensions entre artistes et programmateurs
* Rareté des soutiens institutionnel : aides, conventionnements…
* Difficultés sur les moyens de production : coproductions…
* Cloisonnements disciplinaires : le clown serait trop théâtral pour le cirque et trop cirque pour le théâtre, la danse voltige trop cirque pour le milieu de la danse contemporaine, etc.
* Difficultés d’insertion des jeunes artistes et des équipes émergentes, et difficultés de gestion des fin de carrières (artistes et technicien.nes)
* Concentration des moyens de co-production au sein des structures labellisées (Pôles cirque, scènes nationales...) qui interroge la diversité artistique
* Diminution de la dimension collective du cirque en parallèle d’un individualisme croissant des artistes (revers de l’institutionnalisation du secteur), et un manque de reconnaissance des métiers (scénographe notamment)

**Pour les structures culturelles (lieux, diffuseurs...)**

* Des contraintes et injonctions intenables pour les lieux, entre mieux et plus accompagner, sans moyens supplémentaires et avec des faiblesses importantes pour relever les défis (gestion des RH, l’éco-responsabilité…)
* (sur)production artistique et foisonnement des équipes artistiques sans mesure avec les capacités d’accompagnement et de diffusion (embouteillage des programmations notamment post Covid)
* Nécessité de politique concertée et non-concurrentielle, en matière d’auto-diffusion des structures artistiques ou des écoles afin de ne pas fragiliser la filière (les spectacles ont un coût!)
* Une méconnaissance du cirque contemporain par les publics et les élu.es qui souligne des besoins en médiation bien réels
* Une méconnaissances des lieux, de leurs projets et enjeux, par les structures artistiques et les écoles qui n’incitent pas aux partenariats
* Des problématiques RH et de turn-over sur différents métiers (administration, production et technique...) à relier aux faiblesses salariales (métier passion qui ne fonctionne plus comme avant) et à la fatigue des équipes (qui ont passé des mois à gérer des annulations et reports...)
* Des Pôles qui s’intéressent à la la pédagogie sans en faire leur mission principale : sensibiliser des artistes aux interventions, mutualiser des matériels, des opérations en commun comme les actions culturelles, l’école de spectateurs, l’ouverture aux jeunes artistes…

## Enjeux prioritaires

* des lieux de diffusion, d’accompagnement et de pratiques saturés alors que les besoins de lieux et d’équipements adaptés au cirque ne sont pas couverts (stockages, entraînement, construction, répétition, création, diffusion, pratiques en amateurs, espaces chapiteaux…)
* des difficultés pour les équipes artistiques à mobiliser des moyens en coproduction, à entrer en relation avec les programmateurs/diffuseurs

## Axes, pistes d’actions et propositions

**Dialoguer et concerter**

* Renforcer le dialogue entre structures et équipes artistiques (améliorer l’interconnaissance) et créant la rencontre, en communiquant mieux sur les projets respectifs et conditions d’exercice (sur les sites internet...)
* Monter des projets concertés entre les différents acteurs de la filière (participer au SODAC…)

**Soutenir la production et la diffusion**

* Favoriser l’accueil d’équipes artistiques sur des périodes longues (action culturelle et diffusion)
* Trouver d’autres voies de diffusion sur le territoire, notamment pour les équipes émergentes qui ont besoin de faire leur preuve
* Encourager et soutenir le développement des pépinières / bureaux de productions / autres formes en reconnaissant leurs fonctions de formation, insertion, accompagnement…

**Identifier et adapter les lieux**

* Répertorier, identifier les lieux (diffusion, entraînement, construction, pratique…)
* Soutenir l’équipement de lieux généralistes (études, installation accroches…)
* Adapter les lieux à la pratique du cirque (points d’accroches, installations aux normes, hauteur sous plafond…)
* S’appuyer sur un-des experts conseils pour conseiller les lieux généralistes

**Chapiteaux**

* Structurer un réseau de compagnies avec chapiteau et pérenniser des emplacements
* Développer les espaces chapiteaux et aider l’accueil de chapiteaux sur des périodes longues (action culturelle et territoriale…), levier de collaboration artistiques avec les collectivités, et occasion coconstruire une programmation territoriale (spectacles, ateliers, rencontres…) ; penser la diffusion en partenariat avec le lieu (synergie lieux / chapiteaux mobiles).

**Mutualiser des moyens et équipements (lieux, matériels…) au sein de la filière**

* …

# **3 - Emplois, formation et insertion professionnelle**

## Rappel des constats

* **Ecoles**: Difficulté à recruter, former et maintenir en poste des animateurs-intervenants (turn-over important des animateur.rices, difficulté à recruter, manque de reconnaissance)
* **Equipes artistiques** : Difficulté à pourvoir et maintenir en poste des profils admin/prod/diff (accrue en milieu rural), et fatigue des équipes de production (gestion lourde des annulations et reports de la période Covid)
* **Artistes**: Difficultés d’insertion des jeunes artistes et des équipes émergentes, et difficultés de gestion des fin de carrières (artistes et technicien.nes)
* **Structures culturelles** : Des problématiques RH et de turn-over sur différents métiers (administration, production et technique...) à relier aux faiblesses salariales (métier passion qui ne fonctionne plus comme avant) et à la fatigue des équipes (qui ont passé des mois à gérer des annulations et reports…)

## Enjeux prioritaires

Difficultés à recruter et à maintenir dans l’emploi des compétences administratives (gestion, chargé.es de production, de diffusion, d’administration, de communication…) et d’animation (animateurs cirque)

## Axes, pistes d’actions et propositions

* Accompagner l’insertion professionnelle des jeunes artistes et des équipes artistiques émergentes (pépinières, compagnonnage des Cies, lieux de fabrique, parrainages des labels…)
* Renforcer l’insertion dans les métiers d’administration/production/diffusion en favorisant le tutorat, l’accompagnement entre générations….
* Mieux valoriser les métiers (production, animation...)
* Former les directions des structures artistiques, culturelles et écoles à la gestion RH
* Mutualiser des compétences
* Répondre aux besoins en formation professionnelle continue de la filière (formations de formateurs, artistique, technique) de manière à mieux gérer les parcours artistiques et les évolutions de carrières mais aussi pour préserver certains agrès et disciplines

# **4 – Politiques publiques et économie**

## Rappel des constats

* Rareté des soutiens institutionnels : aides, conventionnements…
* Concentration des moyens de co-production au sein des structures labellisées (Pôles cirque, scènes nationales...) qui interroge la diversité artistique
* **Ecoles** : Fragilité du modèle économique reposant sur un autofinancement à 80 %, avec des salaires très bas, et peu d’accès aux aides publiques
* **Equipes artistiques**: difficulté de prise en compte par les pouvoirs publics ; nécessité de mutualiser des moyens (lieux, matériels…) et des compétences (emplois…) ; Besoin d’espaces et de soutien à l’implantation des chapiteaux sur des périodes longues ; Difficultés sur les moyens de production : coproductions…
* **Structures culturelles** : mieux et plus accompagner sans moyens supplémentaires, et nécessité de politique concertée et non-concurrentielle

## Enjeux prioritaires

Des moyens publics à renforcer pour le cirque de création

## Axes, pistes d’actions et propositions

**Sensibiliser et mobiliser les collectivités locales**

* Sensibiliser et impliquer les collectivités territoriales en soutien de la filière et renforcer la part du cirque dans les aides publiques
* Renforcer l’observation pérenne de la filière et la concertation

**Dispositifs d’aides**

* Diversifier la composition des comités d’experts
* Encourager les tournées cohérentes et l’auto-diffusion accompagnée
* Adapter les critères de financements aux contextes (ruralité, quartiers politique de la ville…)
* Renouveler les compagnies conventionnées, améliorer l’accès au conventionnement, diversifier les types de conventionnements
* Soutenir l’enseignement artistique
* Inciter aux mutualisations, autour de projets concertés ou partenariats « acteurs filière cirque » en termes de création, diffusion, formation…
* Mieux prendre en compte la médiation des publics, l’action culturelle (financements au projet peu dotés et à fortes contraintes…)
* Développer les moyens dédiés à l’éducation artistique et culturelle (EAC), par des partenariats avec l’Education Nationale, les collectivités (Communes, Départements, Région), et les établissements scolaires
* Prendre en compte les disparités entre rural et urbain, et renforcer les moyens sur les territoires ruraux

**Investissements**

* Soutenir l’équipement de lieux généralistes aux spécificités du cirque, la viabilisation d’espaces chapiteaux, et l’accueil d’équipes artistiques sur des périodes longues (laboratoires et entraînements, actions culturelles et territoriales, chapiteaux...)

# **5 – Questions sociétales et sociales**

## Rappel des constats

* Des impératifs de transition écologique à respecter avec des contraintes fortes dans le spectacle vivant, et le cirque en particulier (déplacements et mobilité, énergie et chapiteaux...)
* Des obligations d’égalité femme/homme, et de prévention des violences et harcèlements
* Une inclusivité à renforcer : manque de prise en compte des arts différentiés, des seniors…), des difficultés à faire adhérer des enfants de classes populaires dans les écoles...

## Enjeux prioritaires

Prendre en compte les enjeux de transition (bifurcation) écologique ; d’égalité femme/homme ; d’inclusivité (arts différentiés et handicap, seniors...)

## Axes, pistes d’actions et propositions

* Sensibiliser et agir pour réduire les impacts environnementaux
* Sensibiliser et agir face aux VHSS
* Créer un Centre de Ressources en termes de transition de la filière tant en matière de disciplines artistiques qu’en matière sociétale (espace public et chapiteau, mixité et parité, VHSS, éco-responsabilité, connaissance filière, politiques publiques, métiers – créateurs, interprètes, formateurs, administratifs, techniciens…)
* ...

1. *Les membres du comité technique sont les représentant.es des Pôles Nationaux Cirque Circa (Auch) et La Verrerie (Alès), de La Grainerie (Toulouse), l’Ésacto’Lido (Toulouse), le Centre des Arts du Cirque Balthazar (Montpellier), le Syndicat des Cirques et Compagnies de Création et la Fédération Régionale des Ecoles du Cirque Midi-Pyrénées* [↑](#footnote-ref-2)
2. *[https://umap.occitanie-en-scene.fr/fr/map/sodac\_6#8/43.801/2.159](https://umap.occitanie-en-scene.fr/fr/map/sodac_6" \l "8/43.801/2.159)*  [↑](#footnote-ref-3)